



Je vote
UNSA



#AgirAvecVous

Du 20 décembre 2018 au 20 février 2019, vous, personnels détachés du réseau de la Mission Laïque Française (établissements MLF, OSUI, écoles d'entreprises) allez élire vos représentants à la Commission Consultative Paritaire (CCP).

CCP Mission Laïque Française

Nous, élu(e)s UNSA, intervenons dans ces CCP sur :

- les procédures de recrutements ;
- les demandes de prolongations de missions ;
- les questions individuelles.

Sont aussi abordées lors des CCP, les problématiques liées aux textes réglementaires, à la vie des établissements, aux rémunérations et droits des personnels...

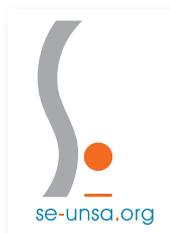
Ce pour quoi nous nous sommes battus à l'UNSA et ce que nous avons obtenu :

- l'ISAE pour les enseignants du 1er degré ;
- l'augmentation du ratio de promotions à la hors-classe pour les PE ;
- plus de transparence lors des campagnes de recrutement ;
- l'application du droit syndical aux personnels détachés ;
- l'évolution du statut commun des détachés, de vos contrats...

Alors, JE VOTE UNSA

- **POUR** la défense de mes droits.
- **POUR** une amélioration de mes conditions de travail.
- **POUR** le suivi de ma carrière (PPCR, changement de grade et d'échelon), mutations/permutations.
- **POUR** un accompagnement de ma professionnalisation et une reconnaissance effective de mes compétences acquises à l'étranger en termes de poursuite de carrière et de parcours professionnel.

Dès réception du matériel de vote, ou le 20 février 2019 à l'urne, je vote UNSA



#AgirAvecVous